



COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre des Finances, **Louis Paul MOTAZE**, informe l'opinion publique nationale et internationale que dans le cadre du financement de certains projets de développement inscrits dans la loi de finances de la République du Cameroun au titre de l'année 2023, et conformément au Décret d'habilitation du **CHEF DE L'ETAT, SON EXCELLENCE PAUL BIYA**,

L'Etat du Cameroun a émis sur le marché financier de la CEMAC, un emprunt obligataire dénommé ECMR 2023 à tranches multiples d'un volume de **FCFA 150 Milliards**.

Au terme de cette opération, le résultat des souscriptions est de **FCFA 176 692 640 000**, soit un taux de souscription de 117,8% répartie comme suit :

Tranches	Montant sollicité	Montant souscrit	Taux de couverture
A 3 ans	40 000 000 000	79 372 990 000	198%
B 4 ans	40 000 000 000	61 613 380 000	154%
C 6 ans	50 000 000 000	25 071 520 000	50%
D 8 ans	20 000 000 000	10 634 750 000	53%
TOTAL	150 000 000 000	176 692 640 000	117,8%

Afin de donner satisfaction à tous les investisseurs qui font confiance à sa signature, l'Etat du Cameroun a sollicité et obtenu l'autorisation de la COSUMAF, pour l'allocation de l'intégralité des souscriptions soit **FCFA 176 692 640 000**.

Fort de ce résultat satisfaisant, obtenu dans un contexte économique particulièrement difficile, le Ministre des Finances, exprime sa profonde gratitude à la Communauté des investisseurs et à toutes les autres parties prenantes pour leur accompagnement./-



Louis Paul MOTAZE

04 JUL 2023

